



DOCUMENT D'INFORMATION

Le parcours de formation

De votre candidature à la certification de votre chien d'assistance — les 20 étapes

AVANT DE COMMENCER

Chez Pattes d'Appui, **vous formez vous-même votre chien**, accompagné-e par une éducatrice reconnue et par l'association. Le parcours dure en moyenne **deux ans** et se déroule à votre rythme. Il alterne des étapes d'éducation et des évaluations régulières : chaque test validé ouvre l'étape suivante.

LE PRINCIPE

Un accompagnement progressif et bienveillant, en éducation 100 % positive, jusqu'à ce que votre chien devienne un chien d'assistance certifié — puis tout au long de sa carrière.

PHASE 1 — VOTRE CANDIDATURE

- 1. Entretien téléphonique.** Un premier échange pour faire connaissance et comprendre votre situation.
- 2. Demande d'adhésion.** Vous déposez votre dossier de candidature.
- 3. Rencontre avec Émilie ou Chloé.** Un entretien pour approfondir votre projet et vos besoins.
- 4. Décision sur le dossier.**

Accepté → on poursuit avec un entretien à votre domicile.

Refusé → fin du parcours ; nous vous en expliquons les raisons.

- 5. Entretien à la maison.** Une de nos éducatrices vient chez vous : nous échangeons dans votre cadre de vie pour préparer la suite.

PHASE 2 — LE CHIEN

- 6. Avez-vous déjà un chien ?**

Oui → nous évaluons son aptitude (voir test d'aptitude).

Non → nous vous accompagnons dans le choix : visite en SPA ou en élevage, ou pause dans le parcours jusqu'à l'adoption du bon chien.

- 7. Cours privé à l'extérieur.** Une première séance individuelle avec votre chien, en conditions réelles.
- 8. Test d'aptitude du chien** (*chien jusqu'à 4 ans*).

Réussi → passage au test d'admission.

Échoué → discussion interne, puis décision : refaire le test à une date définie, ou fin du parcours.

PHASE 3 — L'ADMISSION AU PROGRAMME

- 9. Séance d'information collective** (*sans chien*). Pour bien comprendre l'engagement et le déroulement de la formation.



10. Test d'admission (*chien de 12 à 18 mois*).

Réussi → début du programme d'éducation.

Réussi avec condition → cours de perfectionnement, puis nouvelle date de test.

Échoué → fin du parcours.

PHASE 4 — LE PROGRAMME D'ÉDUCATION

COMMENT ÇA MARCHE

L'éducation progresse par paliers. À la fin de chaque palier, un test : s'il est réussi, on avance ; s'il échoue, un cours de perfectionnement est prévu avant un nouvel essai.

11. Début du programme et cours théoriques. Les besoins du chien, le langage canin et les mécanismes d'apprentissage.

12. Éducation de base → **test niveau 1.** Les fondamentaux ; le test niveau 1 valide le palier.

13. Éducation avancée → **test niveau 2.** Dernier palier d'éducation générale.

14. Cours de préparation au test d'accès public. Une préparation ciblée avec votre éducatrice pour aborder le test dans les meilleures conditions.

15. Cours théoriques — bien-être du chien. Bien-être, décompression et repos du chien.

16. Test d'accès public.

Réussi → début de l'éducation spécifique.

Échoué → cours de perfectionnement puis nouvel essai ; deux échecs consécutifs mettent fin au parcours.

17. Éducation spécifique. Avec le dossard « chien d'assistance en formation », votre chien apprend les tâches sur mesure liées à vos besoins, dans les lieux publics.

PHASE 5 — LA CERTIFICATION

18. Examen final de certification (*valable 1 an*).

Réussi → votre chien devient **chien d'assistance certifié**.

Échoué → cours de perfectionnement puis nouvel essai ; deux échecs consécutifs mettent fin au parcours.

PHASE 6 — MAINTENIR LES ACQUIS

La certification se vit dans la durée. Pour rester performant, votre duo continue de s'entraîner :

19. Cours de remise à niveau. Tous les 6 mois, pour entretenir les acquis du duo.

20. Examen de contrôle annuel (*valable 1 an*).

Réussi → la certification est renouvelée pour une année.

Échoué → fin du parcours.

ET APRÈS ?

La durée de carrière d'un chien d'assistance est individuelle. Le jour venu, il profite d'une retraite paisible, le plus souvent auprès de sa famille.



Pattes d'Appui

PARCOURS DE FORMATION DU CHIEN D'ASSISTANCE

Document d'information · Version 1.3 – septembre 2026

À RETENIR

- À chaque test, **deux échecs consécutifs** mettent fin au parcours.
- Les dates de re-test et de cours de perfectionnement sont définies avec vous et votre éducatrice.
- Ce document décrit le déroulement type ; votre parcours reste adapté à votre situation.